

<b>Régime financier marquage CE</b> <b>Éléments spéciaux de toiture</b> <b>(NF EN 13693)</b>
--

**Tarif CERIB pour l'année 2019**

Objet	Montant hors taxe en euros		
	gestion administrative	inspection <sup>1 2 3</sup>	total
• Demande de certificat CE	597	2 252 <sup>4</sup>	2 849
• Frais annuels de surveillance	621	2 746 <sup>5</sup>	3 367
• Audit supplémentaire	299	1 823 <sup>4</sup>	2 122

<sup>1</sup> Frais de déplacement et d'hébergement inclus pour les inspections effectuées en France métropolitaine. Hors France métropolitaine, les frais engagés sont facturés en sus, sur la base du coût réel.

<sup>2</sup> Le CERIB accorde un abattement pour plusieurs marquages CE pour un même site (nous consulter).

<sup>3</sup> Le CERIB accorde un abattement de 20 % sur les frais d'inspection lorsque les visites sont effectuées conjointement avec un audit de certification ISO 9001 par un inspecteur du CERIB.

<sup>4</sup> Sur la base d'une visite d'audit/inspection (VAI) d'une journée pour un marquage CE.

<sup>5</sup> Sur la base de 3 VAI sur 2 ans d'une journée par VAI pour un marquage CE.

Dans le cas où plusieurs applications peuvent être groupées, les durées d'audit sont réduites pour tenir compte des parties communes du CPU (voir notes 2 et 3).